



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réalisons
l'objectif de
2 0 1 0

ITS/NR/LC/MC/55455

28 juillet 2006

NOTIFICATION

« Traduction non officielle effectuée sous la responsabilité du Secrétariat »

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que les lignes directrices pour le quatrième rapport national sont finalisées. La version anglaise est maintenant disponible sur le site web de la Convention à la page <http://www.biodiv.org/reports/guidelines.aspx>, et les traductions dans les cinq autres langues officielles des Nations Unies seront disponibles à court terme.

Les lignes directrices pour le quatrième rapport national ont été finalisées et sont maintenant mises à la disposition des Parties conformément avec le paragraphe 17 de la [décision VIII/14](#) de la Conférence des Parties. Les Parties sont priées d'utiliser les lignes directrices dans la préparation de leur quatrième rapport national et, suite au paragraphe 4 de la décision VIII/14, devront soumettre leur rapport au Secrétariat **au plus tard le 30 mars 2009**.

Conformément avec le paragraphe 18(d) de la décision VIII/14, le Secrétaire exécutif, en coopération avec les organisations internationales compétentes, facilitera l'apport de soutien aux Parties pour la préparation du quatrième rapport national, incluant le développement des outils de support, l'organisation des ateliers de formation et l'octroi de fonds aux pays éligibles. De plus, paragraphe 5 de la décision invite les Parties, susceptibles d'éprouver des difficultés à achever leurs rapports à la date fixée par la Conférence des Parties, à en informer à l'avance le Secrétariat.

Les expériences ainsi que les enseignements tirés des trois tournées précédentes de rapports nationaux indiquent clairement que la soumission des rapports nationaux pour la date limite est essentielle pour la revue et le processus de prise de décisions pour la Convention. J'espère que toutes les Parties soumettront leurs quatrièmes rapports nationaux à la date fixée par la Conférence des Parties afin de lui permettre d'évaluer la mise en œuvre nationale de la Convention, incluant des progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010.

Merci beaucoup pour votre coopération et votre soutien.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

A : Points focaux nationaux de la CDB



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

Tél.: +1.514.288.2220
Téléc.: +1.514.288.6588

www.biodiv.org
secretariat@biodiv.org